

République Française



Thématique	Année	Mois	N°
DRH	2025	10	6596

ARRETE MUNICIPAL

SERVICE/DIRECTION : GCA/DRH AM 012358	OBJET : PERSONNEL COMMUNAL DELEGATION DE SIGNATURE Madame ANDERES EMMANUELLE Rédacteur
--	--

Le Maire de la Ville de Nîmes,

VU le Code Général de la Fonction Publique ;

VU le Code général des Collectivités Territoriales ;

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;

VU l'article L 423-1 du Code de l'Urbanisme ;

ARRETE

ARTICLE 1 : A compter du 01/11/2025 et ce jusqu'au 22/06/2026, Monsieur Jean-Paul FOURNIER, Maire de NIMES, donne sous sa surveillance et responsabilité, délégation de signature à **Madame ANDERES Emmanuelle**, affectée au sein du service de l'Urbanisme Réglementaire et chargée de l'instruction des demandes d'autorisation et actes relatifs à l'occupation des sols pour :

- La demande des pièces destinées à compléter les dossiers déposés,
- La fixation et la modification des délais d'instruction,
- Tout autre courrier nécessaire dans le cadre de l'instruction, à l'exclusion de la décision.

ARTICLE 2 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressée et publié au recueil des Actes Administratifs.

Notifié le :

Signature de l'agent

Fait à Nîmes,
Le Maire,

13 OCT. 2025


Jean-Paul FOURNIER